



Vente d un bien pour divorce

Par **gauthier95**, le **05/02/2009** à **13:41**

mon épouse et moi meme devons divorcer et nous sommes propriétaire d'une résidence principale.
pouvons nous entamer la procédure de divorce avant la vente de notre bien ou devons attendre que celui ci soit vendu?

Par **timati**, le **05/02/2009** à **13:51**

Bonjour,

Là je vais simplement vous parler de mon expérience perso et non de lois:

Mon concubin est divorcé et était dans le même cas que vous. Ils ont entamé la procédure de divorce avant la vente de leur maison mais celui-ci n'a pu être prononcé qu'après la vente. (si mes souvenirs sont exacts)

Ceci étant dit, étant donné qu'un avocat est obligatoire, posez lui la question directement!